



Appel à déclaration 2026



Chambray-lès-Tours, le 12 janvier 2026,

Chère adhérente, Cher adhérent,

Nous vous informons que votre **appel à déclaration d'effectifs pour l'année 2026** vous est envoyé par mail **ce 12 janvier 2026**.

Dès réception, vous devrez compléter votre déclaration annuelle en accédant à votre **Portail Adhérent**, soit via le lien transmis dans le mail, soit en cliquant sur le bouton ci-dessous :

[Je me connecte à mon Portail Adhérent](#)

Cette déclaration annuelle d'effectifs est indispensable pour :

- Mettre à jour la liste de vos salariés,
- Identifier les risques professionnels auxquels vos collaborateurs sont exposés,
- Planifier un suivi médical adapté à chaque salarié,
- Calculer avec précision votre cotisation annuelle.

L'étape à ne pas manquer

Gestion des contacts

À l'étape "Utilisateurs et contacts", vous pouvez :

- Mettre à jour vos informations de contact,
- Attribuer un type d'interlocuteur par thématique (*administrateur, convocation, facturation, référent santé sécurité...*).

Ces ajustements garantissent un **adressage ciblé et efficace** des informations en provenance de l'APST37 et de la plateforme Padoa.

Depuis votre portail, vous pouvez également consulter à tout moment :

- Vos **convocations médicales**,
- Vos **attestations de fin de visite**,
- Vos **factures et extraits de compte**.

Votre implication dans cette déclaration contribue à une meilleure prévention des risques professionnels et à la santé de vos salariés.

Nos équipes sont disponibles pour vous accompagner dans cette démarche au **02 47 37 66 76**.

Nous vous adressons, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail

APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
02.47.37.66.76



..... Ensemble pour la prévention